



Budget 2025-2026 - Une année charnière pour le développement économique

**Mémoire présenté par le Chantier de l'économie
sociale dans le cadre des consultations
prébudgétaires 2025-2026**



TABLE **DES** MATIÈRES

À propos	3
PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ÉCONOMIE SOCIALE	4
ALIMENTATION	6
EMPLOI.....	8

À propos

Le Chantier de l'économie sociale

Le Chantier de l'économie sociale a pour principal mandat la concertation pour la promotion et le développement de l'entrepreneuriat collectif au Québec. Il réunit des promoteurs d'entreprises d'économie sociale œuvrant dans de multiples secteurs d'activité (communications, loisir, technologies, habitation, services aux personnes, ressources naturelles, formation, financement, services de proximité, culture, etc.), des représentants des grands mouvements sociaux et des acteurs du développement local et régional. Il est reconnu comme interlocuteur privilégié du gouvernement du Québec au côté du Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) par la Loi sur l'économie sociale de 2013.

Le Chantier a pour mandat de :

Concerter divers acteurs et partenaires de l'économie sociale au niveau régional et national;

Promouvoir l'économie sociale comme vecteur de changement social et économique;

Créer des conditions et des outils favorables à la consolidation, à l'expérimentation et au développement de nouveaux créneaux et projets;

Participer à la construction d'alliances avec d'autres acteurs socio-économiques et mouvements sociaux en faveur de ce modèle de développement, incluant l'international.



PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL EN ÉCONOMIE SOCIALE

Propulser l'économie québécoise à la hauteur de nos ambitions

Le Plan quinquennal d'action gouvernemental en économie sociale (PAGES), inscrit dans la Loi sur l'économie sociale adoptée à l'unanimité, est un engagement que le gouvernement a pris dès 2013, en reconnaissance de l'importance de l'économie sociale pour le développement économique, social et culturel des collectivités partout sur le territoire.

Dans un contexte de ralentissement économique anticipé, il est impératif de maximiser les retombées des investissements publics en les orientant vers des solutions qui renforcent les communautés. En structurant et élargissant la capacité d'action des 12 000 entreprises collectives sur le territoire, le gouvernement s'assure d'un impact significatif sur la vitalité des collectivités. Par leur vocation, les entreprises collectives réinvestissent leurs surplus dans la communauté. Avec ce mode de fonctionnement, les investissements du gouvernement sont décuplés, car les bénéfices reviennent directement à la société et sont consolidés par les entreprises d'économie sociale.

Par exemple, en habitation, ce sont des entreprises collectives qui sont aux premières lignes des stratégies d'affaires et gouvernementales s'attaquant à la crise du logement. De plus en plus de municipalités se dotent de cibles ambitieuses de 20% de logements à but non lucratif sur leur territoire et le PAGES offre les outils structurants pour donner à ces entreprises les capacités de mise à l'échelle et de jouer un rôle central dans leur mise en œuvre.

L'économie sociale est aussi un rempart contre la dévitalisation régionale causée, entre autres, par le vieillissement de la population. Entre 2023 et 2040, on prévoit une augmentation de 69 % du nombre de personnes ayant besoin de services de soutien à domicile. Si ces besoins ne sont pas comblés, des communautés risquent de disparaître, faute de services. Les personnes âgées devront se déplacer vers des centres régionaux ou encore de grands centres urbains pour obtenir des services, augmentant la pression sur ces services déjà surtaxés, tout en concentrant les travailleuses et travailleurs qui œuvrent dans ces domaines dans quelques zones géographiques. Encore une fois, c'est dans le PAGES que l'on retrouve les outils pour réfléchir structurellement à ces problèmes et faire émerger des solutions.

C'est également par le financement des pôles d'économie sociale, une mesure qui se trouve dans le PAGES, qu'on peut développer davantage l'économie régionale. Les 22 pôles d'économie sociale - 19 régionaux et 3 pôles autochtones - ont le rôle de faire émerger et consolider les activités des entreprises collectives sur leurs territoires. Ils sont des acteurs de premier plan de la vitalité régionale, assurant que des entreprises dynamiques puissent voir le jour partout au Québec.

Dans le PAGES, on y trouve aussi le financement de base du Chantier de l'économie sociale. En tant qu'acteur national qui se préoccupe de mettre en place des conditions financières, réglementaires et organisationnelles pour la réussite des entreprises collectives partout sur le territoire, le financement consenti au Chantier dans le PAGES offre des dividendes significatifs pour le Québec, comme en témoignent, année par année, [les rapports annuels du Chantier](#).

Un soutien à la hauteur de l'inflation

Le PAGES 2020-2025 a été financé à la hauteur de 137 millions de dollars. Majoré pour l'inflation, ce montant représenterait donc 160 millions de dollars. Tout financement inférieur à ce montant enverrait un signal négatif, remettant en cause le soutien du gouvernement aux entreprises collectives, qui contribuent à la prospérité et à la résilience des communautés.

Un PAGES financé au minimum à 160 M\$ serait donc une démonstration manifeste que le gouvernement comprend l'importance structurante que joue les 220 000 travailleuses et travailleurs qui œuvrent en économie sociale. Ce serait également une preuve que le gouvernement reconnaît les innovations portées par l'économie sociale, notamment en habitation, en gestion des matières résiduelles, en soins aux personnes âgées et à la petite enfance et en insertion sociale, comme étant des contributions essentielles à la réussite de l'État québécois.

Recommandation 1 : Financer le Plan d'action gouvernemental en économie sociale à une hauteur minimale de 160 M\$.



ALIMENTATION

Nourrir nos enfants – les solutions à la faim dans les écoles en économie sociale

Le **Bilan-Faim 2024** ne pourrait être plus clair : la crise est grave. Avec 2,9 millions de demandes d'aide alimentaire chaque mois - la plus haute demande enregistrée de l'histoire - les Québécois et les Québécoises de toutes les régions sont plus que jamais confrontés à l'insécurité alimentaire. Tristement, ce sont 43 000 enfants de plus qu'en 2021 qui ont eu recours à l'aide alimentaire.

35% des bénéficiaires de l'aide alimentaire sont des enfants. Le rapport [Bien manger à l'école](#) estime qu'un enfant sur cinq vit dans une famille en situation d'insécurité alimentaire. Tous les jours, des enfants québécois souffrent de la faim et leur nombre dans cette situation ne fait qu'augmenter. Il est primordial d'investir dans un programme qui permettrait aux écoles de fournir à l'ensemble des enfants des repas sains et équilibrés.

À ce jour, il n'y a que 59% des écoles qui offrent un service de repas, payant ou non. Plusieurs régions n'ont tout simplement pas de programme d'alimentation scolaire adéquat, pour des raisons de logistiques ou de rentabilité.

Dans le dernier budget fédéral, une mesure d'un milliard a été annoncée afin que les provinces puissent mettre sur pied les premières étapes d'un programme d'alimentation scolaire universel. Le gouvernement provincial négocie encore avec le fédéral afin de rapatrier ces sommes, mais les enfants québécois qui ont faim ne peuvent attendre que les barrières administratives tombent.

Soulignons, par ailleurs, que les conséquences de carences alimentaires chez les enfants sont graves et se font ressentir, non seulement sur la qualité de l'apprentissage, mais par [l'augmentation de diverses conditions médicales](#), des conséquences à long terme de toute sorte, qui inévitablement mettent une plus grande pression sur le réseau de la santé. Investir dans l'alimentation scolaire s'avère donc non seulement la bonne chose à faire, mais un moyen de diminuer des coûts sur le système à long terme.

De plus, à un moment de grande fragilité économique, il est estimé qu'un programme d'alimentation scolaire universel ferait économiser de [130 à 190\\$ par enfant par mois pour une famille moyenne](#). Les impacts économiques ne s'arrêtent pas là : en Suède, par exemple, la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire national a fait augmenter la participation des femmes au marché du travail de 5%. Tout comme en Chine, les heures travaillées par les femmes ont augmenté de 9 à 14% avec l'instauration d'un tel programme.

À tous points de vue, un programme d'alimentation scolaire est un gain net pour la société.

Au Québec, des solutions existent. Des entreprises d'économie sociale telles que [La Cantine pour tous](#) offrent des services alimentaires en tarification sociale. De grandes alliances telles que [Le Chantier pour un programme d'alimentation scolaire universel au Québec \(PASUQ\)](#) travaillent d'arrache-pied pour mettre en place les conditions favorables pour l'émergence d'un tel programme.

Les entreprises d'économie sociale jouent un rôle tout particulier dans ce système. Lorsqu'on confie à une entreprise d'économie sociale la responsabilité de travailler avec les commissions scolaires et les écoles pour trouver des solutions en alimentation scolaire, on s'assure d'un système efficace, qui lèvent des capitaux privés aux côtés de contributions publiques et caritatives, et qui renforce le développement économique local, tout en réduisant les impacts environnementaux par des chaînes de production en circuits courts.

Cependant, investir dans La Cantine pour tous ne s'arrête pas à nourrir les enfants dans les écoles. C'est aussi créer un réseau d'entreprises apte à se déployer aussi dans les RPA, les hôpitaux et ailleurs, avec leurs programmes d'alimentation à domicile pour personnes âgées. C'est là toute la force de ce type d'entreprises: elles sont capables d'approcher des problèmes complexes de façon multifactorielle et de générer des retombées positives pour la communauté en trouvant des modèles d'affaires polyvalents et riches en possibilités.

Le plan de déploiement des 10 prochaines années de La Cantine pour tous est entre les mains du ministère de l'Éducation. Les entreprises sur le territoire sont prêtes à relever le défi. Tout ce qui manque, c'est la volonté politique d'investir dans l'alimentation scolaire à travers les entreprises d'économie sociale pour réduire la faim dans les familles québécoises, augmenter la participation des femmes dans les milieux de travail, créer de l'activité économique en région, augmenter la réussite scolaire et plus encore.

Recommandation 2 : Financer la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire porté par des entreprises d'économie sociale, à la hauteur du plan de déploiement déposé au ministère de l'Éducation du Québec.

Les entreprises d'insertion : une solution aux enjeux de main-d'œuvre du Québec

Un marché du travail qui peine encore à se remettre de la pénurie de main-d'œuvre pandémique, combiné aux changements annoncés dans l'accueil des travailleurs étrangers temporaires, gardent le Québec dans une situation particulièrement précaire quant à la disponibilité, en nombre et dans la distribution géographique, de travailleuses et travailleurs. Paradoxalement, pour un nombre important de citoyens, l'accès à un emploi demeure un défi majeur avec, par exemple, quelque 32 500 personnes en chômage à long terme et plus de 200 000 jeunes ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEEF).

Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a d'ailleurs identifié cet enjeu dans son Plan d'action des services publics d'emploi 2023-2024. Une des six orientations retenues est de rejoindre les bassins de clientèles sous-représentées sur le marché du travail et d'adapter les services pour répondre à leurs besoins particuliers.

Les entreprises d'insertion sont des entreprises d'économie sociale dotées d'une mission d'insertion sociale dont l'originalité réside dans la cohabitation d'une fonction d'insertion ou de formation et d'une activité économique véritable, à but non lucratif. Les entreprises d'insertion répondent à des besoins de formation et d'accompagnement pour des personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail, dans un objectif de lutte à la pauvreté et à l'exclusion. On en dénombre 45 présentes dans 13 des 17 régions administratives du Québec. Ces entreprises sont particulièrement indiquées pour intégrer les personnes éloignées du marché du travail et les accompagner vers l'emploi ; elles contribuent à plus de 70% de l'atteinte des cibles en insertion et intégration au marché du travail.

Les services offerts par ces organisations sont possibles grâce à des ententes avec Services Québec, par le biais du Fonds de développement du marché du travail (FDMT). Ce fonds était constitué à 32% par le financement du gouvernement du Québec et a 68 % de transferts fédéraux. Or, le non-renouvellement de certaines ententes sur la main-d'œuvre et le marché du travail avec le gouvernement fédéral a laissé un trou de 145 M\$ dans le secteur de l'employabilité.

Compte tenu des décisions prises de réduire le nombre de travailleurs étrangers temporaires, il devient nécessaire de compenser, rapidement et adéquatement, les entreprises d'insertion afin qu'elles puissent développer de la main-d'œuvre qualifiée et de qualité.

Recommandation 3 : Accorder au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale une bonification de 145 M\$ de son enveloppe en employabilité afin de combler le déficit laissé par le non-renouvellement de certaines bonifications des ententes Canada-Québec relatives au marché du travail et à la main-d'œuvre.



Synthèse des recommandations

Les 14 et 15 mai 2025 se tiendra le Sommet de l'économie sociale, qui rassemblera non seulement les entreprises collectives et les réseaux et organismes d'accompagnement, mais aussi la vaste majorité des représentants d'importants piliers économiques, sociaux, environnementaux et culturels de la société civile du Québec. Lors de cet événement, plus de 1 000 personnes sont attendues à la TOHU, à Montréal, pour l'annonce de nouvelles alliances, outils financiers, pratiques et innovations qui feront avancer le Québec.

Ces entreprises, pour lesquelles travaillent 220 000 Québécoises et Québécois, seront à l'affût des grandes priorités budgétaires du gouvernement. Les collectivités à travers le Québec misent sur l'économie sociale pour s'attaquer aux enjeux les plus criants. Par l'économie sociale, on trouve des solutions collectives à la crise de l'habitation, à la dévitalisation régionale, à l'iniquité des revenus, ainsi qu'à l'impact environnemental de l'activité économique.

L'économie sociale constitue donc un modèle de développement au profit des Québécoises et Québécois, d'où l'importance, dans le prochain budget, de financer à la hauteur des ambitions des collectivités trois grandes mesures:

Recommandation 1 : Financer le Plan d'action gouvernemental en économie sociale à une hauteur minimale de 160 M\$.

Recommandation 2 : Financer la mise en place d'un programme d'alimentation scolaire porté par des entreprises d'économie sociale, à la hauteur du plan de déploiement déposé au ministère de l'Éducation du Québec.

Recommandation 3 : Accorder au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale une bonification de 145 M\$ de son enveloppe en employabilité afin de combler le déficit laissé par le non-renouvellement de certaines bonifications des ententes Canada-Québec relatives au marché du travail et à la main-d'œuvre.

Pour information

Jacob Homel

Directeur Affaires publiques
Chantier de l'économie sociale
Cellulaire: 438-764-0368
jacob.homel@chantier.qc.ca